

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Informations déclarant

Nom Prénom DESBORDES Sabine
Adresse mail sabine.desbordes@cerballiance.fr

Informations entreprise/UES

Structure Entreprise
Tranche effectifs De 251 à 999 inclus
Raison sociale CERBALLIANCE IDF SUD
Siren 390675502
Code NAF 86.90B - Laboratoires d'analyses médicales
Adresse 41 RUE DU BOIS CHALAND 91090 LISSES

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés 2023
Date de fin de la période de référence 31/12/2023
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs 501

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul Par catégorie socio-professionnelle
Résultat final en % 1.4
Population envers laquelle l'écart est favorable Femmes
Nombre de points obtenus 38

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotions)

Résultat final en % 8.6
Population envers laquelle l'écart est favorable Femmes
Nombre de points obtenus 5

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions

Résultat final en %	2.5
Population envers laquelle l'écart est favorable	Hommes
Nombre de points obtenus	15

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en %	100
Nombre de points obtenus	15

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	3
Sexe des salariés sur-représentés	Femmes
Nombre de points obtenus	5

Niveau de résultat global

Total de points obtenus	78
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	78

Publication des résultats obtenus

Date de publication	29/02/2024
Site Internet de publication	https://www.cerbahealthcare.com/

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Objectifs de progression

Objectif Indicateur écart de rémunération

La Société se fixe comme objectif d'atteindre le score de 39 points à partir de 2026.

o☑ Maintenir une vigilance sur le respect d'une stricte égalité salariale entre les hommes et les femmes.

o☑ Veiller à l'application de la grille salariale interne

Objectif Indicateur écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotions)

La Société se fixe comme objectif d'atteindre le score minimum de 10 points pour l'année 2025.

- Rappeler aux managers les obligations légales en matière d'égalité salariale

-Réalisation d'une étude comparative des augmentations individuelles entre les hommes et femmes sur les 3 dernières années

Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations

la Société se fixe comme objectif minima en 2026 de maintenir à minima le score de 5 points tout en se fixant un score maxima de 10 points permettant ainsi de promouvoir l'équilibre entre les femmes et les hommes.

-demander systématiquement une mixité des candidatures

Date de publication des objectifs

09/07/2024